

unifiber

LE FUTUR ARRIVE CHEZ VOUS!

Connectez votre immeuble à la vitesse de la fibre



**Vous êtes syndic ou propriétaire d'immeubles à appartements ?
Cette brochure sur la fibre répondra à toutes vos questions !**



La fibre.

Vos questions, nos réponses.

Pourquoi connecter chaque immeuble à appartements au réseau de fibre optique d'Unifiber? Quel sera l'impact des travaux d'installation?
Quelles en sont les différentes étapes? Autant de questions que vous vous posez probablement en tant que (co)propriétaire ou syndic. Cette brochure y apporte toutes les réponses et détaille les aspects pratiques de cette installation.

Pourquoi changer?

La majorité des opérateurs télécom va progressivement remplacer leur réseau actuel par un réseau de fibre. L'avantage de la fibre optique? Outre sa longévité supérieure à celle du cuivre ou d'un système coaxial et ses faibles coûts de maintenance, elle permet aux opérateurs d'offrir à leurs clients des services de téléphonie et d'internet de grande qualité: très haut débit, connexion fiable, données transmises à la vitesse de la lumière...

Quels travaux?

Connecter votre immeuble à appartements à la fibre est un travail complexe qui nécessite de tenir compte de sa configuration spécifique pour adapter le passage des câbles. Nous effectuons donc toujours une visite technique préalable et vous remettons un rapport détaillé. Ce n'est qu'après avoir reçu votre accord – en votre qualité de propriétaire ou de syndic représentant les copropriétaires – que nous commencerons les travaux.

Quid de l'opérateur?

Unifiber se charge d'installer le réseau de fibre optique, mais ne propose pas de services de télécom. Les habitants de votre immeuble sont donc totalement libres de choisir l'opérateur qui leur convient parmi ceux avec lesquels Unifiber a conclu un accord de collaboration.
Rendez-vous sur www.unifiber.be/operateurs pour en connaître la liste.



Besoin d'infos complémentaires?
N'hésitez pas à contacter Yassine Bouhjar:
yassine.bouhjar@unifiber.be

Pourquoi connecter mon bâtiment au réseau de fibre optique ?



Avoir la fibre, c'est tout bénéf pour les habitants de votre immeuble ! Cela signifie une connexion internet ultrarapide et sans interruption pour un plus grand nombre d'appareils connectés pour les loisirs, le télétravail, les cours à domicile...

Mais c'est aussi un avantage pour les parties communes de votre immeuble : système d'alarme, porte de garage, chauffage...

La fibre c'est quoi et quels sont ses atouts ?

Une fibre optique est un fin fil de verre dans lequel les informations numériques (les 'bits') sont envoyées sous la forme d'impulsions lumineuses.

Les câbles en fibre offrent de nombreux avantages: une connexion internet ultrarapide, disposant d'une très grande bande passante, qui est aussi beaucoup plus stable que les câbles traditionnels en cuivre ou coaxiaux. L'idéal pour rencontrer les besoins actuels des habitants en termes de connexion et de nombre d'appareils connectés au même moment.

Envie d'en savoir plus? N'hésitez pas à consulter notre site internet:

www.unifiber.be/faq

Comment relier votre immeuble au réseau de fibre optique ?

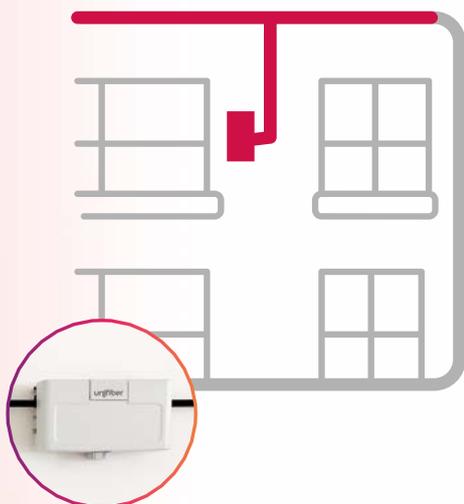
L'objectif des travaux est de connecter votre immeuble au réseau d'Unifiber et d'amener la fibre à l'intérieur du bâtiment, de préférence par le chemin de câble existant ou par un nouveau chemin si l'existant n'est pas utilisable.

Deux méthodes d'introduction de la fibre dans l'immeuble

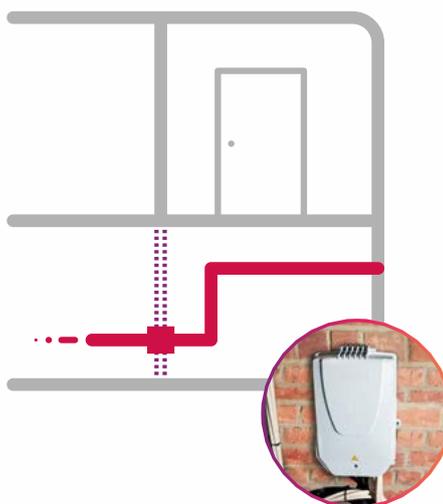
Selon la configuration de votre immeuble, nous y installons la fibre soit par le **sous-sol** jusqu'au local technique, soit par la **façade**.

Pour les immeubles de maximum 5 étages, nous installons 1 point de distribution sur la façade par groupe de 4 appartements. Dans les bâtiments plus grands, nous partons du local technique vers les étages, où nous installons une boîte de distribution dans les communs.

SUR FAÇADE



EN SOUS-SOL



En pratique

Sur base d'un rapport technique décrivant l'installation dans votre bâtiment et avec votre accord, nous installons la fibre gratuitement dans les communs du bâtiment (locaux techniques, gaine technique).



Comment la fibre arrive-t-elle dans chaque logement ?



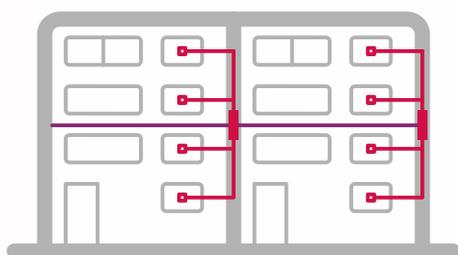
Différentes solutions techniques existent pour amener la fibre optique depuis le point de distribution à l'intérieur du bâtiment et dans chaque logement.

Nous choisissons avec vous la solution la plus appropriée pour votre immeuble.

Différents câblages verticaux jusqu'aux différents étages :

Pour tirer le meilleur parti de la fibre, l'habitation doit être reliée au réseau Unifiber de bout en bout. C'est ce qu'on appelle une installation 'fiber-to-the-home'.

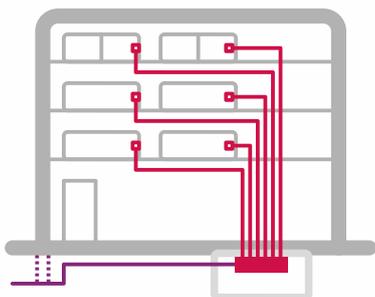
1



Point de distribution et câblage sur la façade

En fonction de la hauteur du bâtiment, un **point de distribution** est monté sur la **façade de l'immeuble** auquel chaque unité d'habitation (appartement) est reliée.

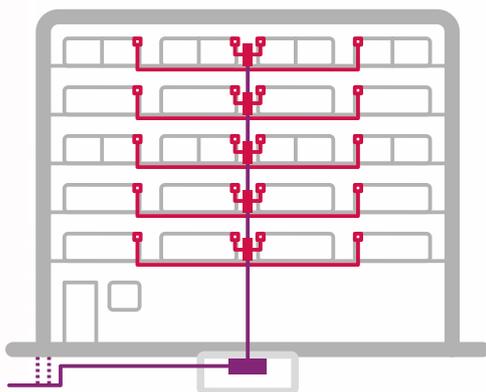
2



Câble optique individuel jusque dans le logement

Si le **point de distribution** est installé dans le **local technique**, nous tirons à partir de celui-ci un **câble de fibre optique individuel** jusqu'à chaque appartement. Cette étape, rapide, n'engendre pas ou peu de nuisances pour les autres habitants.

3



Câble optique partagé et boîte de distribution par étage

S'il n'est pas possible de tirer un câble individuel vers chaque étage (en raison d'une distance trop importante, de coudes trop difficiles...), nous plaçons à chaque étage une **boîte de distribution discrète** raccordée au **point de distribution** installé dans le **local technique**. Chaque logement est ensuite connecté à cette boîte de distribution à l'aide d'un **câble de fibre optique individuel**.



Mince alors !

Le câble placé sur la façade, qui regroupe plusieurs fils de fibre optique, ne mesure que 11mm de diamètre pour une installation facile et discrète. Quant au diamètre du câble utilisé pour pénétrer dans les appartements, il n'est que de 3,5mm !

Du câblage vertical jusqu'aux logements : quelles options ?

Pour amener la fibre optique jusque dans les logements individuels depuis la gaine verticale, il existe également un certain nombre d'options envisagées lors de la visite préparatoire avec les personnes responsables de la gestion de l'immeuble.

Nous cherchons la meilleure solution technique et esthétique.



Plusieurs solutions envisageables :

A

Dans la plupart des cas, utiliser une gaine existante

S'il existe des gaines continues entre le local technique (ou l'endroit où se situe la boîte de distribution) et le logement, nous voyons s'il est possible d'y faire passer **un câble de fibre optique individuel** à côté du câblage existant – ce qui est le cas la plupart du temps.



BOÎTE DE DISTRIBUTION PLACÉE AUX ÉTAGES

B

Installer une nouvelle gaine

Si aucune gaine n'est disponible, nous installons de nouvelles gaines. Nous cherchons la **meilleure solution technique et esthétique**, qui affecte le moins possible les habitants.



BOÎTIER UNIFIBER PLACÉ DANS L'APPARTEMENT

C

Placer un boîtier Unifiber dans l'appartement même

Dans l'appartement, à proximité d'une prise électrique, nous plaçons un **boîtier Unifiber discret (12 cm) pour fibre optique**. L'habitant peut y activer un éventail de services et y connecter ses appareils via un opérateur partenaire d'Unifiber.



Important :

Nous réalisons les travaux **GRATUITEMENT** en concertation avec vous – propriétaire, syndic ou gestionnaire du bâtiment. Toutes les phases préparatoires des travaux sont détaillées et présentées dans un rapport technique qui vous est transmis. **Une fois les travaux d'installation de la fibre terminés, vous pouvez en informer les habitants qui peuvent alors demander leur raccordement auprès de leur opérateur.**



Une installation résumée en trois phases :

1

L'étude préalable

Nous déployons notre réseau de fibre optique dans la ville ou la commune où est situé votre immeuble à appartements? Nous vous contactons pour réaliser une étude de votre immeuble et vous envoyons ensuite un rapport technique reprenant la description détaillée des travaux envisagés.

2

L'installation gratuite

Nous avons votre accord? Nous installons GRATUITEMENT la fibre optique dans les communs (local technique, cave...) jusqu'aux étages.

3

Le choix de l'opérateur

Les travaux sont terminés? Vous pouvez alors inviter les propriétaires ou locataires de chaque appartement à choisir leur opérateur afin de bénéficier de tous les avantages du réseau de fibre optique d'Unifiber. Pour effectuer ce choix, ils peuvent se rendre sur www.unifiber.be/operators



Notre engagement

Tous les travaux sont exécutés avec le plus grand soin et en totale concertation avec vous, gestionnaire ou propriétaire de l'immeuble. Nous limitons les nuisances pour les habitants au strict minimum.



Et maintenant ?

N'hésitez pas à transmettre à chaque (co)propriétaire le rapport technique qui détaille les travaux à effectuer pour installer la fibre dans votre immeuble. Veillez aussi à informer l'ensemble des habitants de cette installation dans les parties communes.

Plus d'infos ?

www.unifiber.be/appartements



Des questions ? Contactez-nous :

02/790.66.00
contact@unifiber.be

unifiber.be